
Ev@lang, un outil d'évaluation adaptatif et non certifiant

Bruno Megre*¹ and Sébastien Portelli*¹

¹Centre international d'études pédagogiques (CIEP) – Ministère de l'Éducation Nationale – 1 avenue Léon-journault Sèvres 92318, France

Résumé

La France, au travers de ses principaux opérateurs, dispose d'une offre complète de tests certifiants et de diplômes en français langue étrangère qui permettent aux candidats d'attester de leur niveau de compétence en français et, dans la majorité des cas lorsqu'il s'agit de candidats adultes, de les faire valoir auprès d'utilisateurs finaux, c'est-à-dire de services administratifs qui exigent une preuve de niveau de compétence en langue française, dans le cadre de démarches de projets de vie spécifiques : accès à la naturalisation française, demande d'immigration vers le Québec, admission dans un établissement d'enseignement supérieur, obtention d'une bourse d'études, renouvellement d'un titre de séjour... Dans ces cas précis, les attestations et les diplômes délivrés s'inscrivent dans le cadre de certifications à fort enjeu social pour le candidat.

Toutefois, ces outils d'évaluation répondent assez peu aux besoins pronostics ou diagnostics des candidats qui ne souhaitent pas faire évaluer leur niveau de français en contexte de certifications. Bon nombre d'entre eux sont en quête de connaître leur niveau de compétence sans qu'il figure pour autant sur une attestation officielle ou sur un diplôme. Certains utilisateurs finaux également, comme les entreprises, sont moins à la recherche de certificats que d'une indication fiable d'un niveau. Ces dernières ont en effet besoin de connaître le niveau de compétence en langue étrangère de leurs collaborateurs pour les orienter vers des formations, leur proposer une mobilité internationale, envisager une promotion ou un recrutement de leurs futurs salariés. Les centres de formation linguistique ont souvent recours à des tests de positionnement pour constituer leurs groupes de niveau et, ainsi, orienter les étudiants vers le groupe le mieux adapté à leurs besoins linguistiques et langagiers.

Le CIEP a donc décidé de mettre en avant, au travers d'un test de nouvelle génération, son expertise de trente ans en matière de conception d'outils d'évaluation des compétences en français et en langues étrangères. L'établissement public français est donc en mesure de proposer à destination des entreprises et des centres de formation un nouvel outil souple, fiable, peu coûteux et rapide, permettant une évaluation des compétences en plusieurs langues, afin de se positionner également sur ce marché des langues étrangères et faire valoir, ainsi, l'expertise française dans ce domaine.

Ce nouveau test, appelé Ev@lang, est disponible dans un premier temps pour l'évaluation des compétences en langues française, anglaise et arabe (cette dernière version étant conçue en partenariat avec l'Institut du monde arabe).

*Intervenant